



EN BREF :

- Situation générale : pluies bénéfiques, mais en quantité excessive au sud de la province.
- Carotte : traitements en cours contre le charançon.
- Céleri : présence de quelques punaises dans certains champs.
- Laitue : premiers pucerons *Nasonovia*, punaises nombreuses dans quelques champs, grêle majeure à Oka, risque de carence en calcium chez les variétés sensibles, encore peu de maladies.
- Oignon : risque élevé pour la mouche de l'oignon, application de l'herbicide GOAL.
- Poireau et ail : creux entre le premier et le deuxième vol des papillons de la teigne du poireau.

SITUATION GÉNÉRALE

Au cours de la dernière semaine (29 mai au 4 juin), les températures de jour ont encore été un peu fraîches. Mais, au moins, les minimums nocturnes n'ont pas descendu sous les normales. Enfin, on a reçu des pluies significatives dans les régions du sud-ouest, principalement samedi dernier (31 mai). Cependant, les quantités reçues ont dépassé de beaucoup les besoins dans plusieurs secteurs, notamment en Montérégie et en Estrie près de la frontière américaine. Dans la province, les précipitations se sont réparties de la façon suivante : Montérégie-Ouest, 50 à 80 mm; Montérégie-Est, 35 à 60 mm; Basses-Laurentides, 40 à 55 mm; Lanaudière, 35 à 40 mm; Centre-du-Québec et Mauricie, 20 à 30 mm; Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 10 à 20 mm.

On note une journée de vents violents, le 29 mai, et une grêle très dévastatrice dans le secteur d'Oka (Basses-Laurentides) lundi dernier (2 juin).

La dernière semaine ayant été très humide, on devrait observer davantage de maladies d'ici une ou deux semaines. Il faudra aussi surveiller de près l'évolution des insectes et des maladies, compte tenu du temps très chaud et humide prévu pour la fin de semaine.

CAROTTE

Charançon

Les traitements sont en cours dans les champs qui ont atteint les stades de développement requis. **En Montérégie**, cette année, les charançons semblent plus abondants qu'à l'habitude. Les producteurs de cette région devront donc faire attention pour intervenir sans faute et au bon moment. **Dans Lanaudière**, bien que le nombre de captures reste modéré, le seuil d'intervention de 1 charançon par piège est atteint dans la plupart des champs situés dans les zones de production intensive de carottes.

Lorsqu'ils sont requis, les traitements doivent être effectués aux stades suivants :

- Le premier : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le bulletin d'information permanent [No 01](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf) du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

On observe quelques punaises dans certains champs en Montérégie. Il est encore trop tôt pour traiter. À ce stade-ci de la saison, généralement, les céleris peuvent tolérer la présence de plusieurs punaises, soit jusqu'à 1 punaise par plant. Cependant, si les dommages au point de croissance sont trop importants, il arrive que l'on doive intervenir avant l'atteinte de ce seuil. Dépistez vos champs, pour évaluer la population de l'insecte ainsi que les dommages sur la culture. Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement [No 02](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

LAITUE

Puceron

Les premiers pucerons ailés du genre *Nasonovia* ont été observés dans quelques champs en Montérégie. Ils sont encore très peu nombreux, mais compte tenu que les individus de cette espèce ont la fâcheuse habitude de vivre cachés dans les cœurs des plants et même à l'intérieur des pommes, on doit intervenir rapidement. Avant d'intervenir, dépistez vos champs pour vous assurer que ces pucerons sont présents. Soyez toujours plus attentifs à vos champs qui ont atteint les stades critiques : 11 feuilles à début pommaison pour la laitue pommée; 10 feuilles pour les laitues frisée et romaine. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement [No 07](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf) du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Punaise terne

Bien que globalement on observe peu de punaises ternes dans les champs, **le seuil d'intervention est atteint dans certains champs en Montérégie-Ouest**. Avec l'augmentation prévue des températures pour les prochains jours, cet insecte pourrait aussi causer davantage de dommages. Dépistez vos champs, pour évaluer la population de l'insecte ainsi que les dommages sur la culture.

À moins que l'intensité des dommages sur les plants justifie d'agir plus rapidement, nous vous conseillons de respecter les seuils d'intervention suivants :

Laitue pommée	Moins de 10 feuilles	7 individus pour 30 plants
	Plus de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants
Laitues romaine et en feuilles	Moins de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants
	Plus de 10 feuilles	3 individus pour 30 plants

Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'avertissement [No 02](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).



Grêle

La forte grêle survenue lundi dernier dans la région d'Oka a affecté plusieurs champs de laitues. La plupart de ces champs seraient une perte totale. Sur les champs affectés mais encore récupérables, il est recommandé d'appliquer un fongicide à large spectre (efficace contre diverses maladies) le plus rapidement possible après le dommage. De cette façon, on empêche les pathogènes présents de profiter de la porte d'entrée que constituent les tissus blessés. Par la suite, la cicatrisation des tissus, qui s'opère lorsque le temps redevient sec, permet généralement à la plante de rétablir par elle-même son niveau de protection naturel. Les champs affectés devront néanmoins être surveillés de près jusqu'à la récolte, puisque le risque de développement de maladies y demeurera quand même plus élevé. Les fongicides qui pourraient être utilisés après la grêle sont le LANCE et le ZINEB.

Maladies

La situation reste calme en ce qui concerne les maladies. On retrouve un peu de tout, davantage sur les laitues qui étaient sous bâches, mais rien de très significatif. On a dépisté un peu de taches d'origine bactérienne dans certains champs, mais la bactérie responsable serait du genre *Pseudomonas* (*Pseudomonas syringae*), qui n'est pas considéré comme un pathogène agressif pour la laitue.

Nécrose marginale (carence en calcium)

Les conditions actuelles sont peu favorables à l'apparition de ce désordre physiologique dans les régions du sud-ouest de la province. Les plants sont enracinés en profondeur et le taux d'humidité du sol est élevé. Par contre, la poussée de croissance qui surviendra dans les prochains jours, à la suite du temps chaud (températures près de 30 °C), pourrait entraîner un mauvais approvisionnement en calcium des jeunes feuilles. Bien entendu, ce seront les variétés les plus sensibles (chicorée frisée et escarole) approchant de la maturité qui seront les plus à risque. **Si la portance du sol le permet, une application de calcium foliaire sur ces champs pourrait être bénéfique.** Rappelons que les différents types de laitues varient dans leur sensibilité à la nécrose marginale selon l'ordre suivant : chicorée > frisée > Boston > romaine > pommée. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON ET POIREAU

Mouche de l'oignon

La ponte est en cours et le taux d'humidité élevé du sol favorise la survie des œufs. Si votre stratégie d'intervention contre la mouche prévoit des traitements contre les adultes, continuez les traitements foliaires (vous pouvez consulter l'avertissement **No 03** du 22 mai 2008 [version modifiée le 23 mai 2008] [<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03tn08.pdf>]).

Voici, en rappel, les règles de base à retenir concernant les pulvérisations foliaires contre la mouche :

- Traitez lorsqu'il ne vente pas, en fin de journée, tôt le matin si la nuit a été douce ou par temps nuageux. Les mouches ne vont dans les champs que durant ces périodes. Le reste du temps, elles demeurent à l'abri en bordure des champs où elles se nourrissent sur les fleurs sauvages.
- Conservez un intervalle de 5 à 7 jours entre les traitements et, pour éviter le développement de la résistance, utilisez en alternance des insecticides de familles différentes.
- Lorsque le sol est chaud et sec, retardez les traitements jusqu'à la prochaine pluie (ou irrigation). Les œufs et les jeunes larves, fraîchement écloses, sont sensibles à la déshydratation et ont besoin d'humidité pour survivre. Sur un sol sec, le taux de mortalité élevé fait en sorte que les traitements insecticides ne sont généralement pas justifiés.



Application de l'herbicide GOAL

L'herbicide GOAL 2XL (oxyfluorène) est homologué pour la répression des mauvaises herbes dans l'oignon récolté sec (ordinaire ou espagnol). Cependant, cet herbicide peut facilement endommager les oignons en entraînant l'apparition de taches jaunes correspondant à des zones où le tissu foliaire a été tué. La protection de l'oignon contre le GOAL lui vient de la couche cireuse qui recouvre ses feuilles. Plus cette couche est épaisse, meilleure est la protection contre le GOAL. Or, pour fabriquer sa cire, l'oignon a besoin de lumière et de chaleur.

Voici donc les règles de base à respecter pour réduire le risque de dommages par le GOAL :

- Traitez après 3 jours de temps ensoleillé. Les oignons auront alors eu le temps de se fabriquer une bonne couche de cire. Un feuillage bien pourvu en cire se reconnaît habituellement à son apparence « lustrée ».
- Traitez au soleil en fin d'après-midi. D'une part, le feuillage produit durant la nuit précédente aura eu le temps de fabriquer sa cire et, d'autre part, le GOAL accumulé à l'aisselle des feuilles pourra sécher avant la nuit.
- Comme indiqué sur l'étiquette du produit, ne traitez pas les oignons semés avant que la deuxième feuille ne soit pleinement développée. Avant ce stade, la cire produite ne recouvre pas hermétiquement la surface des feuilles, ce qui les rend plus vulnérables aux effets du GOAL.

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Le nombre de captures est à la baisse ou demeure bas sur la plupart des sites. Consultez l'avertissement **No 02** du 15 mai 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn08.pdf>) pour vérifier s'il est encore justifié d'intervenir dans vos champs.

Présentement, sur la majorité des sites, on se situe dans le creux entre le premier et le deuxième vol de papillons. À ce stade, les larves sont en croissance dans la culture et les dommages devraient bientôt apparaître. Au cours des prochaines semaines, vérifiez l'intensité des dégâts dans vos champs. Cette vérification vous aidera à déterminer s'il sera justifié ou non d'intervenir contre la prochaine génération. Pour plus de renseignements concernant la teigne, consultez le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – carotte, céleri, laitue... – 5 juin 2008



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 05 – 2008, page 4